**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE**

**DES CHASSEURS DU MORBIHAN**

Agréée au titre de la protection de l’environnement par arrêté préfectoral en date du 24 juillet 2013

**Parc d’activités du Ténénio**

**6 allée François-Joseph Broussais**

**C.S. 92409 - 56010 VANNES CEDEX**

Téléphone : 02 97 62 11 20

Télécopie : 02 97 62 11 21

E-mail : [contact@fdc56.fr](mailto:contact@fdc56.fr)

Site : www.chasserenbretagne.fr

Vannes, le 31 août 2020

**Objet : Suspension de la chasse du Gibier d’eau sur le DPM du Petit Loch à Guidel.**

Cher Amis chasseurs du domaine public maritime (DPM),

La Fédérations des Chasseurs suspend momentanément la reprise de la chasse sur le DPM du Petit Loch sur la commune de Guidel.

L’Association de Chasse Maritime du Morbihan (ACMM) prend note de cette décision.

Le Petit Loch fait partie intégrante de la Réserve Naturelle Régionale des étangs du Loc.

Une concertation élargie aux membres du comité consultatif (Région Bretagne, Conservatoire du Littoral, Conseil Départemental du Morbihan, DDTM,…) est nécessaire avant la reprise de la chasse sur ce site.

Je vous remercie de votre compréhension pour ce contretemps lié à la situation exceptionnelle de la pandémie et vous prie de croire en ma sincère détermination pour que la reprise de la chasse sur ce secteur soit effective dans les meilleurs délais.

Le Président, Maurice JOUBAUD

